

Commune de PONT DE CHERUY

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal

n°16/2018

L'an deux mil dix-huit, le 15 mars, à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Pont de Chéry, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain TUDURI, Maire.

Présents : MM. Alain **TUDURI**, Jean-Louis **ANDREU** Mme Viviane **GOY**, M. Bernard **FOUR**, Mme Martine **BLACHE**, MM. Philippe **LAURENT**, Jean-Pierre **KHELLOUFI**, Mmes Josiane **PAVIET-GERMANOZ**, Paraskévi **PARPILLON**, Eugénie **GRAND**, Anne-Marie **SPIRLI**, MM. Philippe **DANGELY**, Steve **BIANCHI**, Philippe **ZUCCARELLO**, Mme Nathalie **GALARD**, MM. Franck **LAURENT**, Pascal **PALLET**, Mmes Monique **RAVOUNA**, Farah **GUILLAUMONT**.

Procurations : M. Franck **BRON** (pouvoir à M. Alain **TUDURI**), M. Patrick **MOLLARD** (pouvoir à M. Bernard **FOUR**), M. Jean-François **CAMIER** (pouvoir à Mme Viviane **GOY**), Mme Pascale **MERCIER** (pouvoir à Mme Josiane **PAVIET-GERMANOZ**), Mme Catherine **LEPETIT** (pouvoir à M. Jean-Louis **ANDREU**), M. Franck **POSSETY** (pouvoir à M. Philippe **LAURENT**), Mme Carine **KARAKACHIAN** (pouvoir à Mme Martine **BLACHE**).

Absents : M. Nicolas **DURIF**, Mmes Nadia **LAÏDI**, Sarah **DEROUSSIN**.

M. Pascal **PALLET** a été élu Secrétaire de séance.

Objet : ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2018 - BUDGET ANNEXE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Présentation d'un rapport et débat sur les propositions faites

Exposé du Maire

Monsieur Alain **TUDURI**, Maire, informe le Conseil des nouvelles dispositions prévues par la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (Loi NOTRE) et modifiant les modalités du débat d'orientations budgétaires.

En effet, ce débat s'effectue à partir d'un rapport établi par le Maire sur les orientations budgétaires proposées pour l'année 2018, débat devant faire l'objet d'un vote du Conseil Municipal.

Cette information étant donnée, Monsieur le Maire, présente au Conseil le rapport qui reprend les principales orientations budgétaires envisagées au titre de l'exercice 2018 pour le budget annexe de l'eau et de l'assainissement.

L'ensemble de cette présentation a été réalisée en séance par vidéo projection et a donné lieu à différents échanges et commentaires.

Monsieur Alain TUDURI, propose au Conseil de prendre acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires 2018 relatif au budget annexe de l'eau et de l'assainissement, sur la base du rapport présenté en séance.

Décision

Le Conseil, après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, prend acte à l'unanimité de la tenue du débat d'orientations budgétaires 2018 concernant le budget annexe de l'eau et de l'assainissement, sur la base du rapport présenté.

Il est noté que le débat d'orientations budgétaires, préalable au vote du Budget Primitif 2018 de l'eau et de l'assainissement a bien eu lieu, conformément aux dispositions de la Loi "NOTRE" du 7 août 2015 et des Articles L.2312-1 et L.5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales.

